

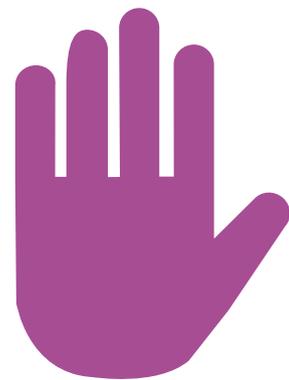


Contexte et justification

Le projet d'« Appui à la lutte contre les violences de genre en milieu scolaires (VGMS) », mis en œuvre par l'UNESCO, l'UNICEF et Plan International, et soutenu financièrement par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) de la France vise à renforcer les capacités des systèmes éducatifs camerounais, sénégalais et togolais. L'UNESCO, en collaboration avec l'Institut de Formation et de Recherche Démographique, a lancé une étude diagnostique sur la réponse aux VGMS apportée par le secteur de l'éducation au Cameroun, Sénégal et Togo. L'objectif de cette étude est d'identifier les besoins et de proposer des axes d'amélioration dans quatre composantes de la réponse éducative aux VGMS : les programmes scolaires, la formation des enseignants, les politiques et stratégies éducatives, et la réglementation.

« Les violences de genre en milieu scolaire sont définies comme des actes ou menaces de violence sexuelle, physique ou psychologique au sein et autour des écoles, perpétrés par les normes et les stéréotypes de genre, et imposés par des rapports de force inégaux. »

Source : UNESCO/UNGEI (2015)



**LUTTE CONTRE
LES VIOLENCES
DE GENRE
EN MILIEU
SCOLAIRE**



Composantes de l'analyse

1 Contenu et formation (Prévention):

Une éducation qui encourage les jeunes à remettre en question, négocier et contester la violence et la discrimination de genre est essentielle pour la prévention de la VGMS. Les jeunes doivent pouvoir reconnaître ce qui constitue la violence et la maltraitance, et savoir comment se protéger de la violence et quelles mesures prendre pour éviter de faire souffrir autrui.

2 Politiques et stratégies (Leadership):

L'engagement et le leadership des gouvernements nationaux sont essentiels pour promouvoir la prévention, les réponses ou les sanctions relatives aux VGMS. Il s'agit d'élaborer, mettre en œuvre, d'appliquer des lois protectrices mais aussi de renforcer les liens entre l'éducation et les systèmes de protection de l'enfance.

3 Règlementation

Une réglementation claire et précise en matière de VGMS est essentielle pour une réponse efficace. Les réglementations générales et scolaires doivent mentionner et détailler les différents types de VGMS, dénoncer leur caractère inacceptable et prévoir des sanctions appropriées et coordonnées. Un code de conduite validé nationalement doit également être promulgué afin de dicter les bonnes conduites et de protéger les élèves, les enseignants et le personnel encadrant.

Toutefois, ces composantes ne couvrent pas l'ensemble de la réponse aux VGMS, qui est multisectorielle et comprend également les infrastructures scolaires, les services (santé, application des lois), les liens avec la communauté, et le suivi et l'évaluation. La prévention et la lutte contre les VGMS nécessitent une réponse globale du secteur de l'éducation et de ses partenaires au niveau de six différentes composantes au moins : le leadership, l'environnement, la prévention, les réponses, le partenariat et les preuves.

UNESCO et ONU Femmes, 2017



Résultats

A l'aide de l'outil AnImRS une simulation a été réalisée afin de savoir quels seraient les résultats obtenus si, pour chaque domaine évalué on choisissait la réponse la plus satisfaisante parmi les 3 pays. Les résultats de cette simulation démontrent que le partage des bonnes pratiques et la capitalisation des acquis des trois pays permettrait à chacun de tirer profit des réussites des autres (Figure 1). Cette simulation fait émerger la formation des enseignants du primaire et du secondaire comme principal point fort de la réponse apportée par le secteur de l'éducation aux VGMS. Les dispo-

sitions politiques et stratégiques comme gage de l'engagement des gouvernements pour la prévention, la réponse et de protection en matière de VGMS viennent en seconde position. La réglementation sous forme de textes, serment de l'enseignant ou code de conduite appliquée au système éducatif arrive en troisième position. L'élément le moins représenté concerne les contenus relatifs aux VGMS sous toutes leurs formes y compris les aspects liés aux grossesses précoces non désirées (GPND) dans les programmes scolaires.

Simulation de la meilleure réponse aux VGMS-Résumé

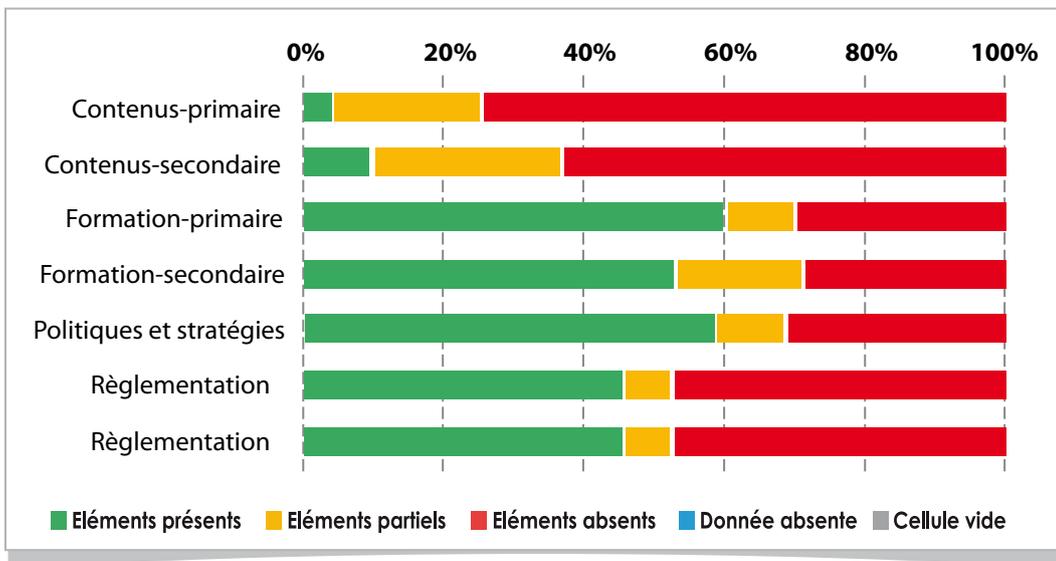


Figure 1. Résumé de la Simulation obtenue en combinant les meilleures réponses du Cameroun, du Togo et du Sénégal.



La formation

L'analyse de la formation initiale et continue des enseignants repose sur l'évaluation de 4 éléments : la compréhension des VGMS, la préparation des enseignants et des apprenants à y répondre, leur préparation à répondre aux grossesses précoces non désirées (GPND) et leur formation à la pédagogie active et au soutien des victimes des VGMS.

L'analyse souligne que la compréhension des VGMS est l'aspect le plus complet au Sénégal où la formation permet de traiter les différents types de VGMS (physiques, psychologiques ou sexuels), les formes les plus courantes dans le pays ainsi que les causes, les conséquences et les lieux de vulnérabilité. La situation au Togo dans ce domaine révèle également la présence des mêmes éléments mais avec un moindre niveau de complétude. En effet des formations ponctuelles y sont organisées à destination des enseignants du primaire et du secondaire, permettant d'aborder les différents types et aspects des VGMS. A la fin des séances de formations essentiellement continues les enseignants bénéficiaires sont capables d'identifier les origines, les causes et les effets des violences courantes en milieu scolaire.

En matière de réponse le Sénégal affiche également des résultats satisfaisants (Figure 2). La formation continue familiarise les enseignants avec la réglementation (scolaire et nationale) et fournit des indications quant aux démarches à suivre en cas de VGMS. La formation

dispensée leur permet d'orienter les élèves vers les services appropriés et de disposer des arguments adéquats pour dialoguer avec les communautés et les parents d'élèves notamment. Le pays a par ailleurs élaboré un Guide des bonnes pratiques de prévention et de prise en charge des violences en milieu scolaire afin de palier à l'insuffisance des VGMS dans la formation initiale.

Selon l'étude, le Sénégal et le Togo fournissent tous deux des éléments complets en matière de réponse aux GPND permettant aux enseignants d'adopter des comportements qui contribuent à la réduction et/ou à l'élimination des risques de GPND (Figures 2 et 3).

Enfin concernant la pédagogie et le soutien le Togo se différencie du Sénégal et du Cameroun. Ses programmes de formation des enseignants comprennent des indications claires sur la pédagogie active axée sur l'apprenant. De plus ces programmes de formation préparent les enseignants à identifier et à éviter les VGMS ainsi que le langage sexiste et les stéréotypes de genre.

Si le Sénégal et le Togo proposent essentiellement de la formation continue en guise de réponse aux VGMS pour le moment, le Cameroun a l'avantage de dispenser à la fois de la formation continue et initiale aux enseignants du primaire (Figures 4 et 5) et du secondaire bien que la consistance des contenus reste à renforcer.

Formation continue des enseignants du primaire et du secondaire au Sénégal.

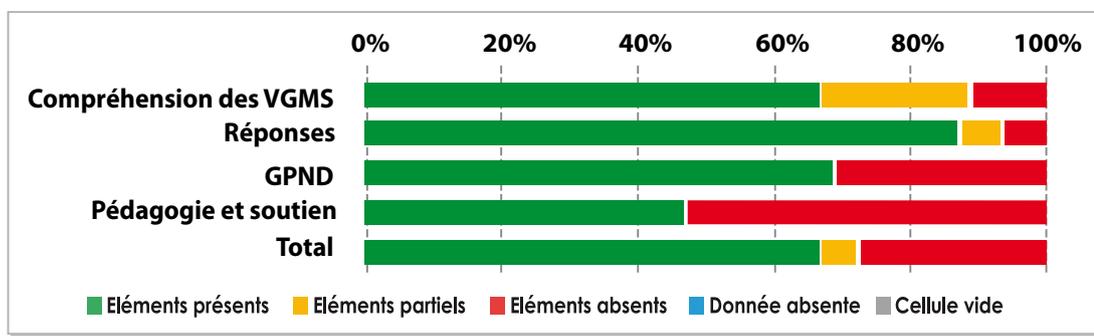


Figure 2. Eléments contenus dans les programmes de formation continue des enseignants en matière de VGMS du primaire et du secondaire au Sénégal.



Formation continue des enseignants du primaire et du secondaire au Togo

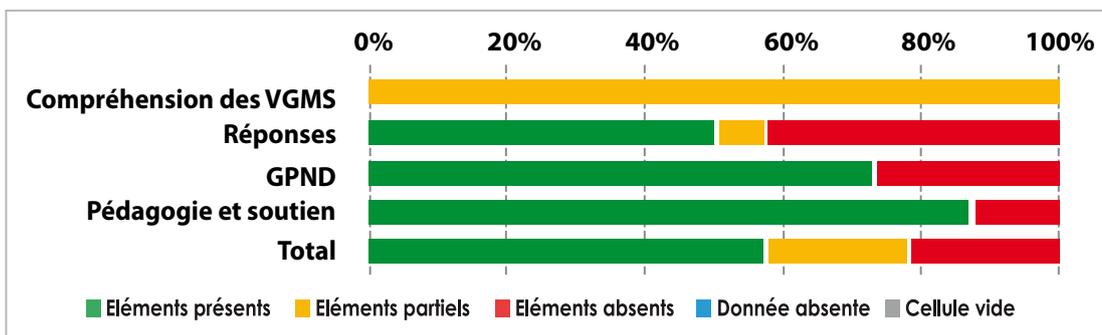


Figure 3. Eléments contenus dans les programmes de formation continue des enseignants du primaire et du secondaire au Togo.

Formation des enseignants au Cameroun.- Primaire

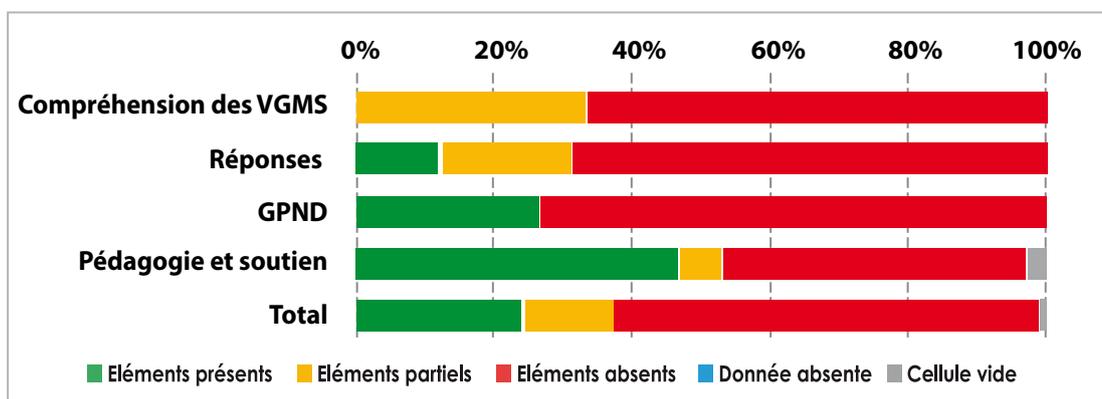


Figure 4. Eléments contenus dans les programmes de formation continue des enseignants du primaire au Cameroun.

Formation des enseignants au Cameroun.- Secondaire

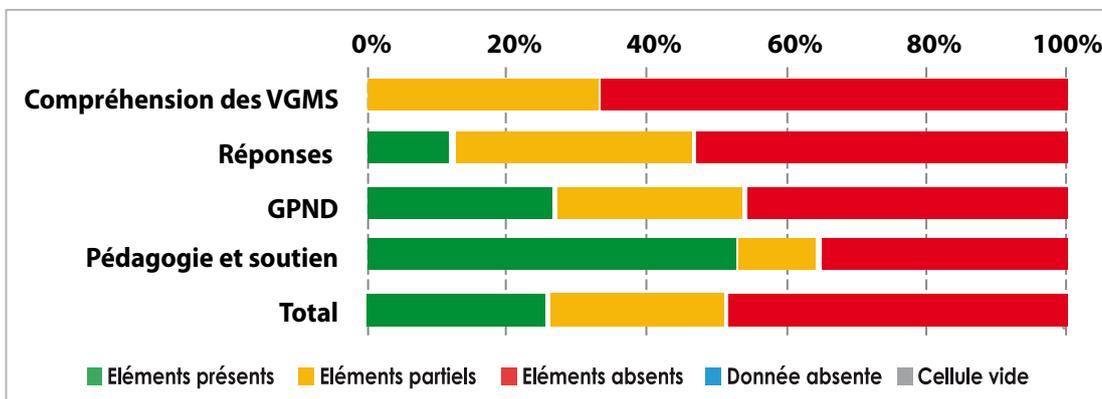


Figure 5. Eléments contenus dans les programmes de formation initiale des enseignants du primaire au Cameroun.

Formation initiale des enseignants Togo et Sénégal

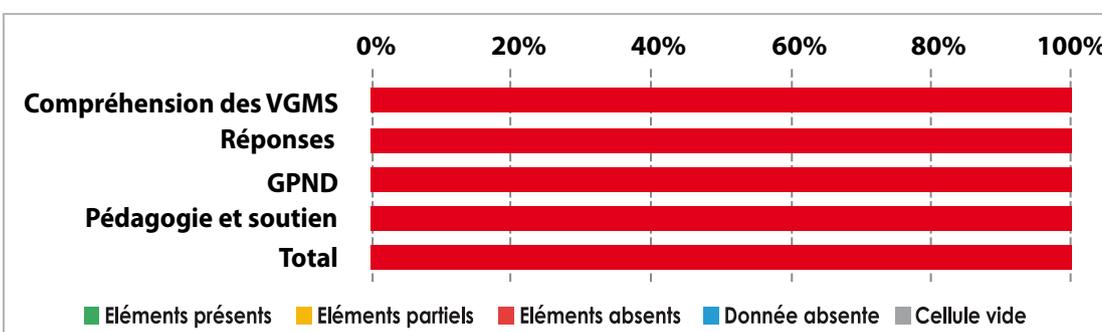


Figure 6. Eléments contenus dans les programmes de formation initiale des enseignants du primaire et du secondaire au Togo et Sénégal.



Politique et stratégie

L'analyse de l'environnement politique et stratégique repose sur l'évaluation de deux éléments principaux ; les formes, causes et conséquences des VGMS d'une part et le dispositif prévu en guise de réponse d'autre part.

Les formes, les causes et les conséquences des VGMS sont évoquées dans un grand nombre de documents politiques et stratégiques du Sénégal. En effet le pays a ratifié la plupart des textes juridiques internationaux et régionaux relatifs à la protection des personnes et de leurs biens (la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes, le Code de l'enfant). A titre d'illustration, la Stratégie nationale de protection de l'enfant (SNPE) du pays mentionne les risques de maltraitance, d'abus et de violence envers les enfants. La lutte contre les violences représente également un enjeu pour le secteur de l'éducation qui entend garantir l'égalité de genre. A ce titre la stratégie sectorielle définit les différents types de violence de genre, un certain nombre de leurs conséquences et de lieux de vulnérabilité (Figure 7). Le Togo obtient également des résultats satisfaisants concernant les formes, causes et conséquences des VGMS. Sa stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre fait référence aux violences commises sur les enfants et à leurs conséquences sur le plan éducatif. On peut y lire que « Des jeunes filles abandonnent l'école pour cause de harcèlement sexuel d'un enseignant » (p.32).

En matière de réponse aux VGMS également, le Sénégal se place en tête des trois pays. Il dispose d'un plan d'action du Comité de Coordination des Interventions pour l'Education des Filles sur les VGMS, d'un Plan de développement pour l'éducation des filles et d'un Plan d'action de mise en place du dispositif de prévention et de gestion VGMS. Le Sénégal peut par ailleurs compter sur l'existence d'une Cellule d'Alerte de Veille et d'Ecoute

(CAVE) et d'un Observatoire de la Vulnérabilité à la Déperdition Scolaire. Ces deux organismes sont composés à la fois par des équipes pédagogiques, des élèves et des membres communautaires afin de garantir une réponse efficiente et holistique aux VGMS. A travers son Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (PAQUET) le Sénégal offre des axes d'interventions relativement complets, reposant sur une approche scolaire globale, tenant compte du contexte, du développement des individus, de la centralité de l'enfant et du principe d'innocuité.

Politiques et stratégies éducatives au Sénégal.

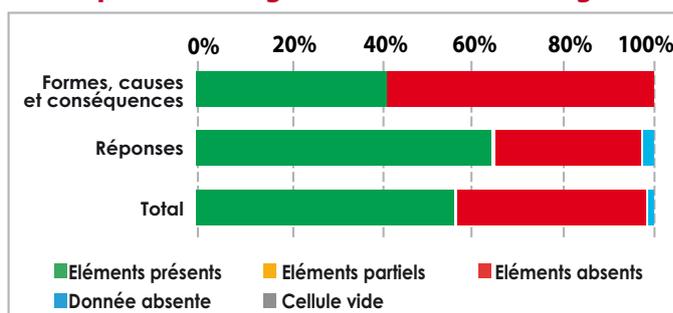


Figure 7. Eléments contenus dans les politiques et stratégies en matière de VGMS au Sénégal.

Politiques et stratégies éducatives au Togo

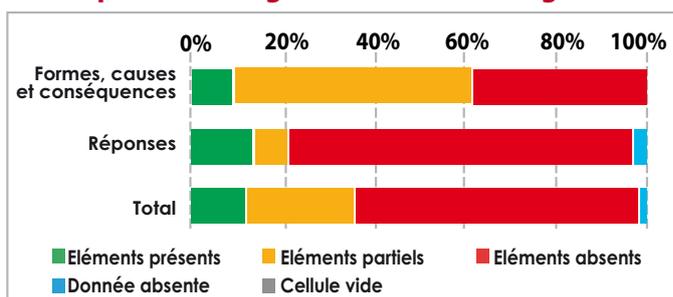


Figure 8. Eléments contenus dans les politiques et stratégies en matière de VGMS au Togo

Politiques et stratégies éducatives au Cameroun

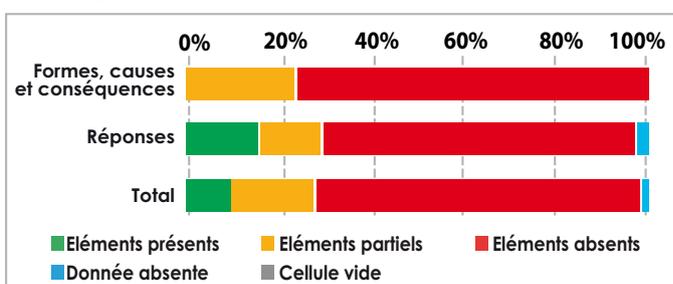


Figure 9. Eléments contenus dans les politiques et stratégies en matière de VGMS au Cameroun.



Réglementation

L'analyse de la réglementation repose sur l'évaluation de trois éléments ; la réglementation générale, le code de conduite et la réglementation scolaire

La réglementation générale du système éducatif togolais couvre de façon assez adéquate/satisfaisante les VGMS (Figure 10). La réglementation définit l'ensemble des cas de VGMS, à savoir les violences sexuelles, psychologiques et physiques. Il existe des textes de portée générale tels que la Loi du 16 mai 1984 relative à la protection des filles et garçons régulièrement inscrits dans un établissement ou centre de formation professionnelle ; le code de l'enfant (2007) ou encore la Circulaire N°10/1/562/MINEDUC/ ESG/SAP couvrant l'année 2015-2016. Il convient également de rappeler que de nombreux textes réglementaires s'appliquent à la totalité du territoire national et à l'ensemble de la communauté éducative. C'est le cas entre autre de la circulaire du 16 mars 2009 relative aux punitions corporelles et aux activités extrascolaires dans les établissements scolaires. Enfin, cette réglementation s'applique sans discrimination à tous les auteurs de VGMS et rappelle avec fermeté le caractère inacceptable des VGMS en instaurant des sanctions proportionnelles à la gravité des faits commis.

Aucun des trois pays ne dispose officiellement d'un code de conduite, bien que des projets pilotes incluant des codes de conduite soient mis en place dans des écoles togolaises.

La réglementation scolaire togolaise s'avère également être la plus complète. Au sein des écoles togolaises il existe dans les règlements scolaires des dispositions portant explicitement sur les VGMS.

Réglementation en matière de VGMS au Togo. Primaire et secondaire

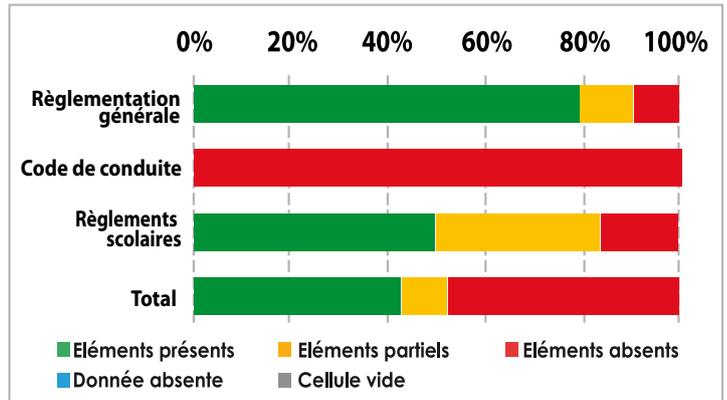


Figure 10. Eléments contenus dans la réglementation en matière de VGMS du primaire et du secondaire au Togo.

Réglementation en matière de VGMS au Cameroun. Primaire et secondaire

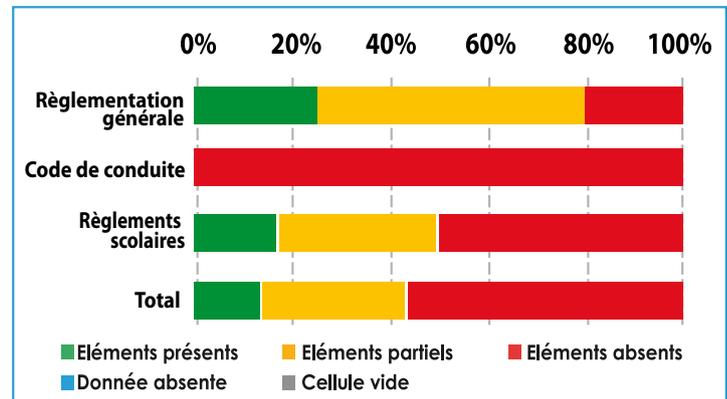


Figure 11. Eléments contenus dans la réglementation en matière de VGMS du primaire et du secondaire au Cameroun.

Réglementation en matière de VGMS au Sénégal. Primaire et secondaire

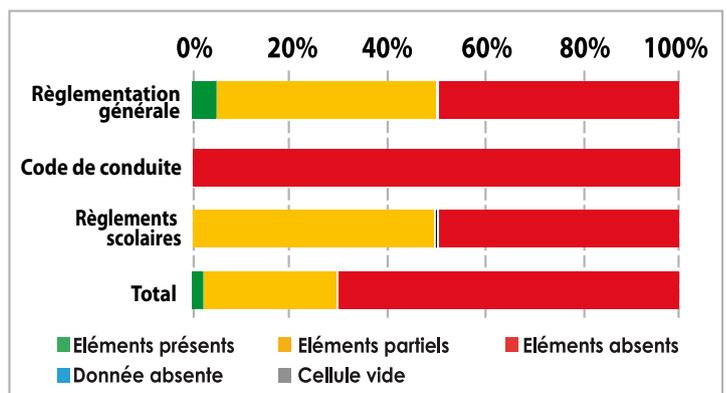


Figure 12. Eléments contenus dans la réglementation en matière de VGMS du primaire et du secondaire au Sénégal.



Contenu des curricula

L'analyse des curricula repose sur l'évaluation de 4 éléments : la compréhension des VGMS, les réponses, les grossesses précoces et non désirées (GPND) et l'intégration des contenus sur les VGMS dans les curricula d'enseignement et de formation des enseignants. Il ressort de l'étude que la problématique des VGMS reste bien peu abordée dans sa globalité et sa complexité dans les contenus.

Le contenu des curricula du primaire

La compréhension des VGMS est partielle au Sénégal (Figure 13). Ainsi les différents types de VGMS, leur caractère inacceptable, les lieux à risques ou encore les lois nationales ne font pas l'objet d'un traitement consistant. Les conséquences des VGMS et les facteurs pouvant accroître la vulnérabilité, pourtant annoncés dans les documents politiques et stratégiques, ne sont pas abordés.

Le volet prévention et réponse est le moins incomplet au Cameroun avec l'évocation des services de santé disponibles et de l'hygiène scolaire. En effet il existe une discipline intitulée « Hygiène pratique et éducation à la santé » qui permet d'aborder au primaire les réponses aux VGMS (Figure 14). Les enseignants sont également formés à l'identification des cas de VGMS. Dans les situations les plus critiques, ils orientent les élèves vers les services médico-scolaires et les centres de santé.

Les GPND sont abordées de façon assez satisfaisante au Cameroun dans la mesure où les curricula permettent d'appréhender le processus conduisant à une grossesse et d'expliquer la structure et la fonction des organes sexuels et reproducteurs. Il est pourtant recommandé que les apprenants en aient la maîtrise le plus tôt possible, bien avant d'engager leur vie sexuelle.

Enfin pour les trois pays, les contenus essentiels ne sont pas intégrés dans les curricula et par conséquent les thèmes relatifs aux VGMS sont insuffisamment abordés dans leur globalité et leur complexité dans le cursus scolaire (Figures 13, 14 et 15).

Contenus Sénégal - Primaire

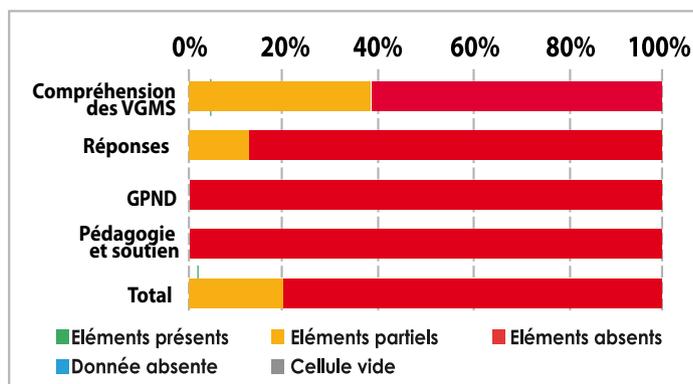


Figure 13. Eléments contenus dans les programmes de formation des enseignants du primaire au Sénégal.

Contenus Cameroun - Primaire

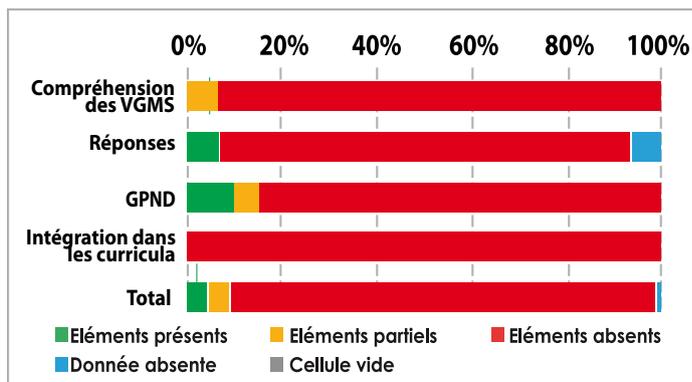


Figure 14. Eléments contenus dans les programmes de formation des enseignants du primaire au Cameroun.

Contenus Togo - Primaire

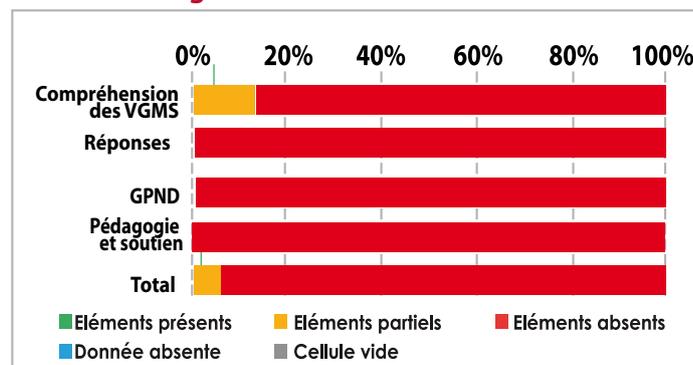


Figure 15. Eléments contenus dans les programmes de formation des enseignants du primaire au Togo.



Le contenu des curricula du secondaire

Pour les 3 pays, les contenus sur les VGMS ne sont pas intégrés de manière satisfaisante dans les curricula (Figures 16,17 et 18).

Si au Sénégal et dans une moindre mesure au Cameroun, la compréhension des VGMS est traitée partiellement à travers des contenus qui abordent les conséquences des VGMS sur le plan physique et mental (Figures 13 et 16), les éléments de contenus scolaires du secondaire apparaissent clairement comme un point de faiblesse partagé dans les trois pays.

Le Sénégal offre le plus d'éléments de réponses bien qu'il s'agisse d'éléments incomplets. En effet les différentes formes de sanctions associées aux VGMS sont évoquées au secondaire ainsi que les différents moyens mis à disposition des élèves pour signaler les VGMS (par exemple, boîte anonyme, service téléphonique, enseignants référents).

Le Cameroun est le pays proposant le plus de contenu sur les GPND, avec des éléments complets relatifs à l'identification des signes d'une grossesse et au choix de la méthode contraceptive adaptée bien que cela n'intervienne que tardivement au niveau du cycle secondaire (Figure 16).

Contenus Cameroun - Secondaire

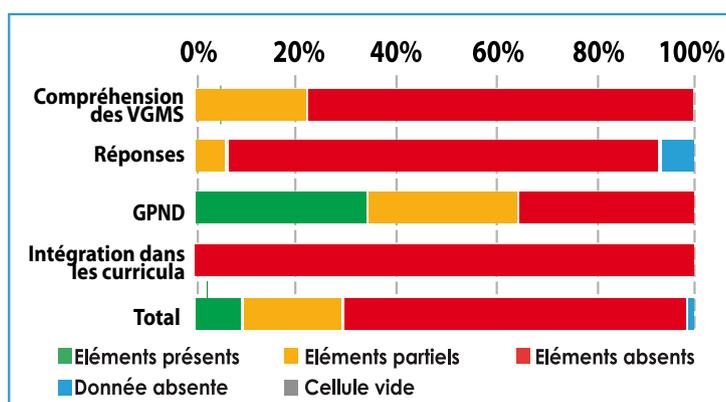


Figure 16. Eléments contenus dans les programmes de formation des enseignants du secondaire au Cameroun.

Contenus Sénégal - Secondaire

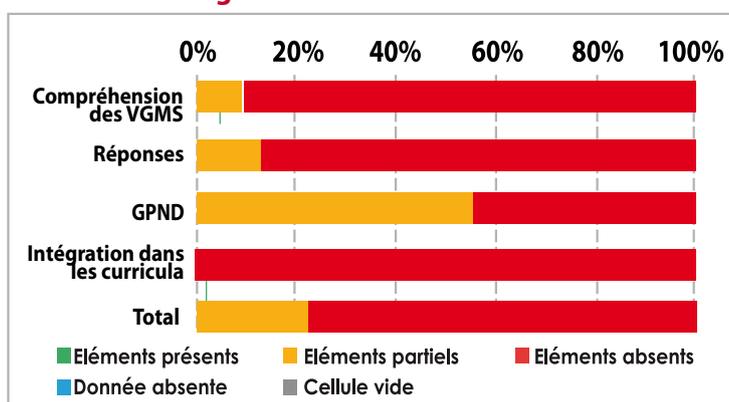


Figure 17. Eléments contenus dans les programmes de formation des enseignants du secondaire au Sénégal.

Contenus Togo - Secondaire

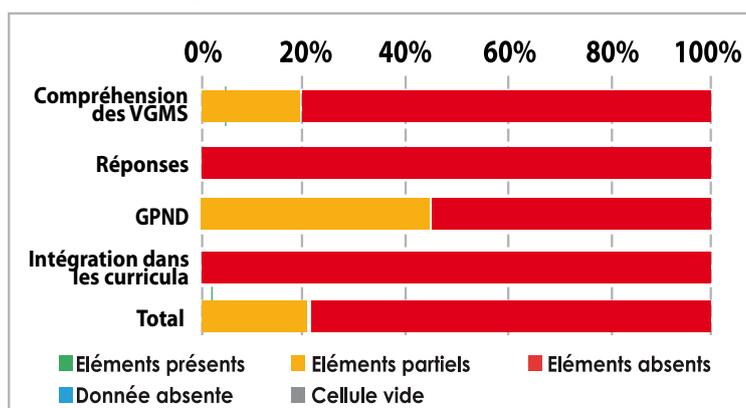


Figure 18. Eléments contenus dans les programmes de formation des enseignants du secondaire au Togo



Méthode

L'évaluation des réponses aux VGMS du Cameroun, du Sénégal et du Togo aux VGMS s'est en premier lieu appuyée sur une étude documentaire portant sur :

- les programmes scolaires (primaire et secondaire) et les programmes de formation des enseignants, en particulier ceux portant sur le genre, les violences ou l'éducation sexuelle ;
- les lois, les politiques et les réglementations relatives à la réponse aux VGMS par le secteur de l'éducation ;
- les rapports, les études ou les évaluations relatifs aux VGMS.

L'ensemble des documents a été analysé à l'aide de l'outil d'analyse et de visualisation de la réponse aux VGMS (AnImRS). AnImRS se présente sous forme d'une liste d'items permettant de vérifier si tous les éléments utiles pour répondre aux VGMS sont présents dans un programme national au niveau des quatre composantes : les programmes scolaires, la formation des enseignants, les politiques et stratégies éducatives et la réglementation en matière de VGMS. Chaque composante est divisée en sous-composantes puis en items. L'item

permet de vérifier si le pays, à travers sa loi, sa réglementation ou sa formation, aborde de manière satisfaisante, partielle ou pas du tout un point précis relatif aux VGMS. L'outil convertit automatiquement toutes les réponses en un rendu visuel et graphique des avancées, des lacunes et des ajustements potentiellement utiles pour renforcer le programme d'un pays donné en matière de VGMS.

A l'issue de la collecte des données et du remplissage de l'outil AnImRS, un atelier de restitution des résultats de l'étude diagnostique a été organisé respectivement à Lomé, Yaoundé puis à Dakar. Dans chacun des trois pays, la restitution a réuni les représentants des ministères en charge de l'éducation, de la jeunesse, de la protection de l'enfance et de la santé, mais aussi les porteurs des projets nationaux relatifs à l'égalité de genre dans l'éducation, les partenaires d'exécution du projet ou encore la coopération bilatérale. A chaque étape, l'atelier a permis aux participants d'échanger, de consolider les résultats de l'étude diagnostique et d'identifier les éléments à renforcer au niveau des curricula, de la formation des enseignants et des cadres stratégiques et réglementaires pour lutter contre les VGMS.



Cette brochure fait la synthèse des études diagnostiques de la réponse apportée par le secteur de l'éducation aux VGMS au Cameroun, au Togo et au Sénégal. L'examen a été conduit par l'**UNESCO**, en collaboration avec l'Institut de Formation et de Recherche Démographique, dans le cadre du projet « Appui à la lutte contre les VGMS » mis en œuvre avec le soutien financier du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France.

La mission de l'**UNESCO** dans le domaine de l'éducation pour la santé et bien-être est de :

- promouvoir des modes de vie sains chez les filles, les garçons, les jeunes femmes et les hommes grâce à l'éducation axée sur les compétences dans l'enseignement formel, les activités éducatives non formelles ;
- veiller à ce que tous les enfants bénéficient d'une éducation complète à la sexualité de bonne qualité qui inclut des informations sur la prévention du VIH ;
- veiller à ce que tous les enfants et les jeunes aient accès à des environnements d'apprentissage sûrs, inclusifs et favorables.

**Bureau régional multisectoriel de
l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest (Sahel)
Almadies, Route de la plage de Ngor**

**BP: 3311 Dakar, Sénégal
Tel.: +221 33 864 96 00
<https://www.facebook.com/UNESCODAK/>**

www.unesco.org/new/fr/dakar

N.B.: Les idées et les opinions exprimées dans cette brochure sont celles des auteurs. Elles ne sont nécessairement pas celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.